



Location de la salle des fêtes

=> *Planning, réservation, paiements*

Mairie de St Étienne du Valdonnez
Place de la maire
48000 Saint Étienne du Valdonnez
Tél/Fax : 04 66 48 01 66
Mail : mairie.valdonnez@orange.fr

=> *Visites, clés, états des lieux, ménage*

Nathalie MOULIN
Place du Couderc
48000 Saint Étienne du Valdonnez
Port : 06 33 36 58 97

DEMANDEUR et TYPE DE LA DEMANDE

Particulier / Comité d'entreprise / Entreprise

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :
Mail :

Mariage Anniversaire Autre :
Début de la location : (date)/...../..... (heure)h.....
Fin de la location : (date)/...../..... (heure)h.....

Association / école / collectivité

Nom :
Adresse :
Nom Président(e) / Directeur ou directrice :
Tél. :
Mail :

Activité ou animation hebdomadaire
Dates :
Début et fin de la location : (heure)h..... àh.....
Activité ou animation :

Loto Animation culturelle / Spectacle Bal / Réveillon Autre :
Début de la location : (date)/...../..... (heure)h.....
Fin de la location : (date)/...../..... (heure)h.....

TARIFS

Location

- Dans la semaine : du matin de la manifestation au lendemain matin.
- Le week-end : du samedi matin au dimanche soir.
- Journée supplémentaire : 50 €.

Domicile / Siège social	Particulier / Comité d'entreprise / Entreprise	Association / école / collectivité	
		Activité / Animation hebdomadaire	Loto / Animation culturelle / Spectacle / Bal
De la commune	185 €		
Extérieur à la commune	270 €		
De la commune		Gratuit	Gratuit
Du Valdonnez		Gratuit	185 €
Extérieure au Valdonnez		185 €	270 €

Forfaits (cocher la/les cases selon les besoins)

Vaisselle : 10 €

Chauffage : 40 €

DÉPÔT DE GARANTIE

Le dépôt de garantie à joindre à la présente demande de réservation est de 500 euros.

=> Si l'état des lieux de sortie est satisfaisant, le chèque ne sera pas retiré et sera restitué immédiatement.

=> Si l'état des lieux n'est pas satisfaisant, la totalité du dépôt de garantie ne sera pas restitué.

- Ménage : - 50 € (balayage, rangement, WC)
- 100 € (balayage, rangement, WC + serpillère, nettoyage cuisine)
- Dégâts sur les extincteurs : selon tarif du prestataire du contrat de maintenance
- Chaise « rouge » cassée : 25 €
- Vaisselle : verre : 3 € ; assiette : 3 € ; couvert : 1 €
- Autres dégâts : selon tarifs des réparations

SIGNATURE

J'atteste :

- avoir lu et approuvé le règlement de la salle des fêtes ;
- avoir pris connaissances des tarifs (location, forfaits, dépôt de garantie).

Je m'engage :

- à verser un dépôt de garantie de 500 euros ;
- à respecter la réglementation concernant les débits de boissons en déposant si nécessaire une demande d'autorisation d'ouverture de débit temporaire à la mairie au moins 15 jours avant la manifestation ;
- à procéder au règlement de la location et des éventuels forfaits.

Date et signature :